

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 45 Fax : +32 (0) 65 40 41 55 Mail : social.mons@helha.be
HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Campus Montignies (HD) 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 22 80 Fax : +32 (0) 71 20 22 85 Mail : social.montignies@helha.be
HELHa Louvain-la-Neuve Rue de l'Hocaille 10 1348 LOUVAIN-LA-NEUVE
Tél : +32 (0) 10 48 29 63 Fax : Mail : social.lln.bac@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 21 Philosophie sociale et politique			
Code	SOAS2B17AS	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Campus Mons</u> Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies</u> Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispau@helha.be) <u>HELHa Campus Montignies (HD)</u> Joaquim HERNANDEZ-DISPAUX (joaquim.hernandez-dispau@helha.be) <u>HELHa Louvain-la-Neuve</u> Stéphane GODEFROID (stephane.godefroid@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement contribue à appréhender les enjeux politiques et éthiques de notre société autour des questions telles que la justice, la démocratie, les droits de l'Homme etc. Elle apporte des éléments de connaissance et de compréhension afin de donner le goût et les moyens aux étudiants de prendre part au débat citoyen.

Cette unité d'enseignement contribue à former l'étudiant pour soutenir dans l'exercice de son métier d'Assistant(e) Social(e) la et/ ou les famille(s) de situations professionnelles suivante(s) :

FS2 Construction d'un positionnement professionnel et citoyen au regard des fondements et questionnements déontologiques et éthiques

FS4 Affirmation, défense et promotion des droits individuels et collectifs en vue de favoriser un processus d'émancipation des personnes, des groupes et des collectivités

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **INSCRIRE SA PRATIQUE DANS UNE REFLEXION CRITIQUE, CITOYENNE ET RESPONSABLE**

- 3.1 Construire son identité professionnelle
- 3.2 Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement
- 3.3 Exercer un jugement professionnel.
- 3.4 Mener une réflexion en vue de prendre des décisions responsables
- 3.5 Actualiser, enrichir ses compétences (savoirs, savoir-faire, savoir-être) dans une optique de

développement professionnel et personnel.

Compétence 4 **IDENTIFIER, ANALYSER ET QUESTIONNER LES CONTEXTES SOCIETAUX POUR EN COMPRENDRE LES ENJEUX**

- 4.1 Repérer et décrire les données multidimensionnelles des contextes d'intervention et leur évolution
- 4.2 Identifier, décoder et articuler les courants de pensée en présence, leurs principes et leurs valeurs
- 4.3 Questionner les données, les courants de pensée et élaborer des hypothèses de compréhension
- 4.4 Construire un regard critique

Compétence 8 **Soutenir et promouvoir le changement social et l'innovation**

- 8.1 Valoriser l'engagement et la participation citoyenne des usagers.
- 8.5 Mettre en débat les questions sociales actuelles et émergentes.

Acquis d'apprentissage visés

- I. Identifier et poser un regard critique sur les différents courants de philosophie sociale et politique
- II. Découvrir et interroger les enjeux politiques et éthiques qui sous-tendent les débats contemporains
- III. S'interroger sur sa place de citoyen et son rôle d'acteur social

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B17ASA	Philosophie sociale et politique	24 h / 2 C
-------------	----------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B17ASJA	Philosophie sociale et politique	24 h / 2 C
--------------	----------------------------------	------------

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B17ASDA	Philosophie sociale et politique	24 h / 2 C
--------------	----------------------------------	------------

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B17ASA	Philosophie sociale et politique	24 h / 2 C
-------------	----------------------------------	------------

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

+ HELHa Campus

Mons

SOAS2B17ASA	Philosophie sociale et politique	20
-------------	----------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies

SOAS2B17ASJA	Philosophie sociale et politique	20
--------------	----------------------------------	----

+ HELHa Campus

Montignies (HD)

SOAS2B17ASDA	Philosophie sociale et politique	20
--------------	----------------------------------	----

+ HELHa Louvain-

la-Neuve

SOAS2B17ASA	Philosophie sociale et politique	20
-------------	----------------------------------	----

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

La note de cette unité d'enseignement représente une pondération de 2/60 du Bloc 2.

La note de l'activité d'apprentissage constitue la note de l'unité d'enseignement (UE).

Le seuil de réussite pour acquérir les crédits de l'UE est de 10/20. Néanmoins le jury peut souverainement proclamer la réussite de l'unité d'enseignement, même si le seuil de réussite n'est pas atteint pour autant que le déficit soit jugé acceptable au vu de l'ensemble des résultats (cf. articles 139 et 140 du Décret « Paysage »).

La décision du jury, de portée individuelle, est dûment motivée.

Voir la réglementation générale des examens.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : assistant social

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 45

Fax : +32 (0) 65 40 41 55

Mail : social.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie sociale et politique			
Code	7_SOAS2B17ASA	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique MARTELAERE (veronique.martelaere@helha.be)		
Coefficient de pondération		20	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Le cours de philosophie sociale vise à amener les étudiants à se questionner sur la place de l'homme – en tant que sujet de droit naturel – dans le contexte socio-juridique. Il vise également à réfléchir sur la justice dans notre société à partir de différents courants philosophiques.

Une approche historique et critique des fondements des droits humains permettra d'engager le débat sur des questions actuelles - la justice notamment - et aussi sur leur expérience de terrain en vue de promouvoir les droits humains.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette activité d'apprentissage, l'étudiant(e) sera capable de :

- I. Repérer et promouvoir les droits de l'homme afin de permettre l'émancipation des personnes ou des groupes.
- II. Identifier, décoder les courants de pensée, leurs valeurs et les questionner.
- III. Construire un regard critique.
- IV. Analyser les situations sociales du point de vue des droits et de leur effectivité.
- V. Mettre en débat des questions d'actualité concernant les questions de droits et de libertés.
- VI. Interroger, évaluer et ajuster sa pratique et son positionnement.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Contenu

Première Partie : Les Droits humains.

- Chapitre 1. Définition et contenu des droits humains 2. Conception philosophique : le droit naturel.
- Chapitre 2. Approche historique des différents concepts liés au droit naturel.
- Chapitre 3. Critiques des droits de l'homme.
- Chapitre 4. La négation des droits.

Deuxième partie : Les différentes conceptions de la justice.

La participation à la journée de lutte contre la pauvreté du 17 octobre 2019 est obligatoire et fera partie intégrante de la matière d'examen.

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Moments interactifs liés à l'actualité.
- Projections de documents audio-visuels suivis de discussions.
- Présentation par les étudiants et discussions sur base de lectures.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Des temps de questions-réponses à la demande des étudiants.
- Notes de cours.

Ouvrages de référence

- ARENDT H., Condition de l'homme moderne, Calmann Lévy, 1983
- DELRUELLE E., L'humanisme, inutile et incertain ?, Labor, 1999
- DIJON X., Les droits tournés vers l'homme, Cerf, 2009
- HAARSCHER G., Philosophie des droits de l'homme, Ed. de l'Université de Bruxelles, 1993
- SEN A., L'idée de justice, Flammarion, 2010
- ZWARTHOED D., Comprendre la pauvreté, P.U.F., 2009
- SANDEL M., Justice, Albin Michel, 2016.

Supports

- Synthèse des notes de cours version papier et sur Connected
- Textes disponibles en version papier et sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Les exposés en petits groupes durant les cours seront évalués pour 100 % des points. Les séances de présentation orale seront annoncées dès le début du cours.

En seconde session, un travail écrit sera demandé pour 100 % des points.

Pour les étudiants en crédit résiduel, un travail écrit pour 100 % des points sera demandé en janvier et éventuellement en septembre et portera sur la matière de l'année en cours (les consignes seront à demander auprès de Mme Martelaere).

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	100				
Période d'évaluation					Trv	100

Trv = Travaux

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).